



DECLARATION FSU

CTSD 62 – 31 janvier 2020

Nous remercions les services de l'inspection académique pour les documents fournis, dans des formats éditables, et pour la qualité des échanges en groupe de travail et la prise en compte effective de nos interventions dans l'intérêt des collègues que nous représentons.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Depuis plusieurs années, les organisations syndicales alertent l'institution sur la dégradation des conditions de travail des enseignants et des élèves, et sur la crise de recrutement qui s'est installée dans l'éducation. La FSU, ici même, a plusieurs fois averti et pointé les difficultés grandissantes et le mal-être perceptibles chez les collègues et dans les établissements. Plutôt que d'entendre les représentants et les revendications des personnels, les gouvernements successifs les ont ignorés ou ont voulu les discréditer, ce gouvernement les méprise.

Depuis presque deux mois, le pays connaît un mouvement social sans précédent contre un projet de réforme des retraites dont la majorité des français a très bien compris qu'elle n'a pour objectif que de les faire travailler plus et plus longtemps pour des pensions plus faibles. Cette réforme est une attaque majeure contre les solidarités, et s'inscrit dans la droite ligne des mesures régressives prises par le gouvernement depuis plus de deux ans : affaiblissement du code du travail, loi de destruction de la fonction publique, réformes éducatives qui tournent le dos à l'objectif de démocratisation, salaires et pensions diminués, cette liste n'est malheureusement pas exhaustive.

Alors que se prépare la rentrée 2020 dans un contexte de pénurie de moyens, même si pour les collèges du département l'enveloppe reste stable alors que les effectifs augmentent, le président et ses ministres refusent de voir et d'écouter, et continuent de vouloir imposer à une majorité les intérêts d'une minorité. La confiance ne se décrète pas à moins de croire au vieil adage : « *Qui ne dit mot consent* » pour mieux prétendre être en phase avec 99,9% de la profession ou promettre une revalorisation des personnels inscrite dans un avant-projet de loi mais déclarée anti-constitutionnelle par la plus haute juridiction française, le Conseil d'État.

Ainsi se prépare la prochaine rentrée, où le ministère feignant de « « Promouvoir un dialogue social plus stratégique et efficace » prépare les opérations du mouvement dans

une grande opacité, avec les lignes directrices de gestion, et livre les fonctionnaires à l'arbitraire d'une hiérarchie qui n'a pas la confiance des enseignants quand la FSU réclame de la transparence et de l'équité.

En ce qui concerne les collèges :

Pour la rentrée 2020, la légère hausse des effectifs (+19) s'accompagne d'une légère réduction des heures-postes (-54 HP, soit -3 ETP), ce qui étonne a priori, mais ne doit pas faire oublier le constat sans appel depuis la rentrée 2017 : sur les DGH notifiées de janvier, il s'agit d'une perte de 1 370 HP, l'équivalent de 76 ETP, pour 254 élèves en plus. Pour le dire autrement : on a supprimé l'équivalent d'un poste à chaque fois que les effectifs ont augmenté de 4 élèves !

Cela est rendu visible par la dégradation constante et conséquente des taux d'encadrement, notamment par type de collège : ainsi c'est tout le périmètre de l'éducation prioritaire qui devient depuis 4 ans la variable d'ajustement de cette politique d'austérité. Pour les REP+, ce taux est passé de 1,72 à 1,64, soit une baisse de près de 5%, les collèges REP perdant quant à eux près de 4% de leurs moyens (taux de 1,36 à 1,31). Les collèges ordinaires ne voient leur taux baisser que de 2,5% en passant de 1,21 à 1,18. La FSU analyse cela comme la volonté politique de dégrader les conditions de travail en préparant la délabellisation de l'EP.

Parallèlement, cette diminution des heures-postes s'accompagne d'une augmentation de près de 15% sur 4 ans du taux de HSA dans les DGH notifiées, augmentation dont nos points d'indice rêveraient !

En ce qui concerne les ULIS, nous remarquons l'ouverture de 3 nouvelles structures et une hausse des effectifs (+42 élèves prévus à la rentrée 2020). Ceci pourrait être une bonne chose : nous sommes favorables à ce que les dispositifs ULIS soient maintenus et implantés en nombre suffisant sur les territoires.

Mais nous regrettons que ces élèves ne soient pas comptabilisés dans les effectifs des niveaux qui les accueillent en inclusion. Cela met en tension les niveaux où les effectifs sont déjà au seuil. Nous serions favorables à ce que les élèves bénéficient d'une double inscription dans l'ULIS et dans la classe ordinaire qu'ils fréquentent, de façon à éviter les sureffectifs dans ces classes. Qui plus est, nous notons qu'une quarantaine de dispositifs ULIS dépassent largement les 10 élèves prévus initialement, et que le financement reste le même pour le dispositif, quels que soient les effectifs.

Ainsi, à la rentrée prochaine, nous devons mettre en place l'inclusion de davantage d'élèves, sans nous en donner les moyens (rappelons par ailleurs que nous ne disposons pas de temps de concertation dans nos services).

En ce qui concerne les SEGPA :

Chaque année, la dotation SEGPA s'effrite, le nombre de postes diminue et les moyens SEGPA deviennent une variable d'ajustement. Tout cela n'est que la résultante d'une mécanique organisée dans un but unique : faire des économies. En empêchant la pré-orientation en SEGPA par des biais déguisés et inacceptables, diminuant ainsi

drastiquement les effectifs des élèves en classes de 6ème SEGPA, vous empêchez d'offrir un service public d'éducation de qualité aux élèves les plus en difficulté.

Nous rappelons qu'une division avec des élèves de 6ème pré-orientés SEGPA complètement inclus dans une classe de collège, ce n'est pas une classe de 6ème SEGPA, c'est une 6ème inclusive, bien loin de l'esprit qui a présidé à la rédaction de la circulaire SEGPA.

Pourtant, les SEGPA sont des structures qui permettent des parcours scolaires adaptés pour des élèves en difficulté. La réduction des DGH Segpa met aussi en difficulté les équipes car cela ne répond pas à leurs projets pédagogiques.

Sans offre de formation correspondant à leurs besoins et avec des conditions d'études dégradées, quel avenir réserve-t-on aux élèves en difficultés graves et durables ? L'inclusion à marche forcée n'est pas la solution : elle est génératrice d'échec. La FSU revendique le maintien des structures SEGPA dès la sixième.

S'agit-il ici de preuves de confiance envers le service public d'éducation nationale, envers les personnels et les élèves ? C'est bien pour contrecarrer cette logique que l'inter-syndicale appelle à la mobilisation et à la grève le 6 février 2020